



AVIS PUBLIC

Est par le présent donné aux contribuables de la municipalité de NEWPORT par la Directrice Générale et Secrétaire Trésorière, Lise Houle.

rôle triennal 2020-2021-2022 **premier exercice financier 2020**

conformément à la loi sur la Fiscalité municipale, art. 73, le rôle d'évaluation foncière 2020 a été déposé au bureau municipal le 21 octobre 2019; il en est à sa première année d'une application triennale et toute personne peut en prendre connaissance au 1452, route 212 aux heures normales d'ouverture du bureau.

Une personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer auprès de la municipalité une demande de révision à ce sujet. La demande de révision doit être faite sur la formule prescrite, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. La demande de révision doit être déposée avant le 1^{er} mai suivant l'entrée en vigueur du rôle, au bureau municipal de Newport à l'adresse suivante :

1452, route 212
Newport (Québec) J0B 1M0

Lors du dépôt, la demande de révision du rôle d'évaluation doit être accompagnée de la somme d'argent suivante :

40\$ lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est inférieure à 100 000\$;

60\$, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 100 000\$ et inférieure à 250 000\$;

75\$ lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 250 000\$ et inférieure à 500 000\$;

150\$, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 500 000\$ et inférieure à 1 000 000\$

300\$, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 1 000 000\$ et inférieure à 2 000 000\$.

Donné à Newport ce 21 octobre 2019.

Lise Houle,
directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Lise Houle, Directrice Générale et Secrétaire Trésorière de la municipalité de Newport, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21 octobre 2019.

Lise Houle,
Directrice générale et secrétaire-trésorière